l'info municipale
MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 20 Numéro 11 | 3 décembre 2009

LE MOT DU MAIRE

Vous trouverez ci-dessous, le rapport du maire sur la situation financière pour l'année 2009. N'oubliez pas que l'adoption des budgets pour l'année 2010 se fera lors de l'assemblée spéciale du 14 décembre prochain à 20h30.

Et pour cette fin d'année, j'aimerais vous souhaiter un joyeux temps des fêtes en famille. Puisse la nouvelle année vous apporter beaucoup de joie et de bonheur sans oublier de la santé.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2009
DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal, je vous présente maintenant la situation financière de la Municipalité de Labelle.

Situation financière au 31 décembre 2008

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants :

Fonds d'administration :	
recettes	4 295 387 $
dépenses	3 739 640 $
Remboursement de la dette à long terme	283 788 $
Résultat net avant affectations	**271 959 $**
Fonds d'administration - surplus :	
surplus au début de l'exercice	617 150 $
résultat net redressé de l'exercice financier 2008	377 445 $
Surplus net non affecté au 31 décembre 2008	**239 705 $**

Situation financière au 31 décembre 2009

Quant aux résultats de l'exercice 2009, selon les données financières au 31 octobre 2009, nous prévoyons atteindre l'équilibre budgétaire.

Plan triennal d'immobilisation 2009-2010-2011 (comprenant les réalisations anticipées au 31 décembre 2009) :

	Prévisions au 2009-12-31	Budgété 2009	Budgété 2010	Budgété 2011
administration	5 531 $	5 531 $	53 200 $	5 000 $
incendie	325 000 $	342 000 $	4 000 $	4 000 $
travaux publics	130 000 $	30 000 $	372 510 $	227 500 $
hygiène du milieu	10 000 $	110 000 $	- $	- $
urbanisme et développement	50 000 $	- $	407 510 $	262 500 $
loisirs et culture	30 000 $	70 000 $	330 000 $	35 000 $
Total	**550 531 $**	**557 531 $**	**1 167 220 $**	**534 000 $**

Info municipale : Copyright © 2009— Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 - (819) 681-3371
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

Traitement des élus municipaux (rémunération et allocation de dépenses des élus pour l'année 2009) :

Maire	Municipalité	Rémunération	16 000.00 $	**24 000.00 $**
		Allocation de dépenses	8 000.00 $	
	MRC des Laurentides	Rémunération	1 465.13 $	**2 197.70 $**
		Allocation de dépenses	732.57 $	
Conseillers	Municipalité	Rémunération	5 333.00 $	**8 000.00 $**
		Allocation de dépenses	2 667.00 $	

Liste des contrats de 25 000 $ et plus

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste des contrats et dépenses de plus de 2 000 $ et la liste des contrats et dépenses de 2 000 $ et plus et totalisant plus de 25 000 $ par fournisseur pour la période du 1er novembre 2008 au 31 octobre 2009.

Principales réalisations de 2009:

Administration, finance et gestion des ressources humaines

- Entente avec les associations de la rive ouest du lac Labelle pour mettre fin au dossier de demande d'annexion de la rive ouest du lac Labelle par la Municipalité de La Minerve;
- Adoption du plan d'action 2009 et du plan triennal d'immobilisation 2009-2011;
- Obtention d'une aide financière de 96 500 $ dans le cadre du programme de diversification économique pour les villes mono industrielles comprenant l'élaboration d'un plan d'ensemble pour le parc des Cheminots, le plan de revitalisation du noyau villageois et l'étude de préfaisabilité d'une mini centrale hydroélectrique;
- Début de la réalisation d'un plan de revitalisation du noyau villageois;
- Acquisition du centre communautaire et du presbytère de la Fabrique
- Engagements municipaux importants pour favoriser la construction d'une résidence pour personnes âgées par la corporation du Manoir Labellois;
- Restructuration administrative;
- Santé sécurité au travail (engagement de la municipalité, plan d'action, mise sur pieds de comités spécifiques, etc.);
- Mise sur pieds d'un comité Internet haute-vitesse pour les zones non-desservies;
- Aide à la Société d'histoire de Chute aux Iroquois pour la mise en valeur des vestiges de la période ferroviaire au parc des Cheminots;
- Adoption de la charte sur la réduction des matières résiduelles;
- Obtention, pour la conseillère Karine Miron, du prix de la relève en politique municipale, dans le cadre du Forum Jeunesse pour souligner l'importance de son implication en tant que jeune dans son milieu;
- Vote par correspondance pour les non-domiciliés offert dans l'éventualité des élections de novembre 2009;
- Représentation des membres du conseil sur plusieurs comités ou tables de concertation et de décisions;
- Réélection sans opposition des membres du conseil municipal le 2 octobre 2009;

Sécurité publique

- Achat d'un camion autopompe/citerne pour le service de sécurité incendie (298 600 $);
- Achat d'une boîte pour camion F-250, pour les pinces de décarcération et le sauvetage nautique (camion et boîte 35 000 $);
- Achat d'appareils respiratoires pour le service incendie (15 000 $);
- Nomination au service incendie de l'équipe des officiers;
- Adoption d'une politique visant à favoriser l'assiduité des pompiers;
- Obtention d'une aide financière de 10 000 $ du ministère de la Sécurité civile pour l'installation permanente d'une génératrice au centre communautaire;
- Obtention pour notre secteur de policiers supplémentaires et d'un bureau satellite de la Sûreté du Québec;

Travaux publics

- Obtention d'une aide financière de 5 000 $ pour les dommages subits lors de la tempête d'octobre 2008
- Constitution d'un fonds réservé pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques relatif aux carrières et sablières;
- Élargissement d'une partie de la rue du Camping;

- Renouvellement, pour une période de 3 ans, du contrat d'entretien du chemin de La Macaza pour le ministère des Transports;
- Obtention d'une aide financière du MTQ, par l'entremise de monsieur Sylvain Pagé, député des Laurentides, pour des travaux de voirie 2009, appliquée aux chemins St-Cyr;
- Entretien des chemins de la rive ouest du lac Labelle;

Urbanisme, environnement et développement

- Embauche d'un responsable adjoint du service de l'urbanisme;
- Embauche d'une employée temporaire pour l'application des règlements relatifs à la protection de l'environnement, régénération des rives, etc.;
- Renouvellement du programme de revitalisation pour favoriser la rénovation et la construction;
- Adoption d'un règlement relatif à l'adoption d'un programme incitatif à l'investissement en matière de développement économique (pour favoriser l'investissement relatif à l'implantation d'un hôtel et d'une épicerie de moyenne et grande surface);
- Participation au programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA) de la MRC des Laurentides;
- Adoption d'un nouveau règlement relatif à l'obligation de lavage des bateaux sur tous les cours d'eau de Labelle et à l'obligation d'obtention d'une vignette pour chaque embarcation;

Obtention d'une aide financière de 22 000 $ dans le cadre du Pacte rural pour l'aménagement d'une piste cyclable;

Tourisme, loisirs et famille

- Participation à un comité de travail relatif au maintien de médecins à Labelle, conclusion d'une entente de 2 ans avec 3 partenaires;
- Adoption d'une politique de remboursement de couches de coton;
- Demande d'aide financière pour l'élaboration d'une politique familiale;
- Appui financier au projet d'interprétation géomorphologique du sentier national pour la mise en valeur du patrimoine naturel;
- Vente de composteurs à prix réduits et formation;
- Organisation d'une journée communautaire pour le « Grand nettoyage » du village, plus de 100 personnes y ont participé;
- Soirée de reconnaissance des bénévoles;

Bibliothèque et culture

- Dénomination de la maison de la culture Antoinette Malo-Dumontier;
- Dénomination de la bibliothèque Lancia-Monette;
- Mise en place d'activités culturelles, Théâtre Ri-do-rare, Festival Boreart, rencontres d'auteurs;

Les principales orientations 2010 :

- Suivi du plan d'action de la diversification économique;
- Suivi du plan d'action du programme Village-Relais;
- Préparation et mise en œuvre d'un plan d'action pour assurer le suivi du plan d'ensemble du parc des Cheminots;
- Dossier de contournement de la route 117 avec le MTQ
- Continuité et amélioration de la protection de l'environnement, particulièrement des lacs;
- Faire appliquer les règlements municipaux;
- Favoriser le maintien de relations de travail harmonieuses avec le personnel;

Demeurer à l'écoute des citoyennes et citoyens de Labelle;

Le budget de fonctionnement 2010, les principaux projets ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 14 décembre prochain.

Je vous remercie et vous assure de ma disponibilité et de ma collaboration ainsi que de celle de la conseillère et des conseillers.

Pour le maire, Gilbert Brassard,

Par Claude Labonté, conseiller et maire suppléant

L'équipe des citoyennes et citoyens de Labelle formant votre conseil municipal

Monsieur Gilbert Brassard, maire
Monsieur Robert Bergeron, conseiller
Monsieur Patrice Charette, conseiller
Monsieur Claude Labonté, conseiller
Monsieur Michel Lefebvre, conseiller
Madame Nadia Masse, conseillère
Monsieur Claude Nantel, conseiller

Municipalité de Labelle

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2009.

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 novembre 2009.

Administration et finances

La séance du conseil a débuté par le rapport du maire sur la situation financière qui a été présenté par le maire suppléant, monsieur Claude Labonté, tel que présenté dans le texte précédent.

Puis, le conseil a revu la distribution des dossiers et responsabilités particulières de chacun. Cette liste sera incluse à l'édition spéciale budget de **L'Info municipale** qui sera publiée en janvier prochain.

Notamment, au niveau de la représentation du conseil au sein de divers comités, il a été résolu de nommer la conseillère, Nadia Masse, à titre de responsable des questions familiales et/ou des aînés auprès de Carrefour action municipale et famille.

Par ailleurs, en prévision de la pandémie de grippe A (H1N1), le conseil a conclu une entente avec ses employés pour faciliter les accommodements, de part et d'autre, afin de minimiser les impacts négatifs de ladite grippe sur le personnel, leur famille et sur l'organisation. Le conseil a aussi adopté un plan de mesures d'urgence pour faire face à la pandémie de grippe. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'encadré à ce sujet dans les pages suivantes.

Dans un autre ordre d'idée, le conseil a résolu de mandater la firme Genivar pour une étude de faisabilité relative à l'implantation d'une mini-centrale hydroélectrique. Cette étude sera financée à même la subvention obtenue de la MRC des Laurentides, dans le cadre du programme de diversification et de développement.

Ensuite, un avis de motion a été donné pour l'adoption d'un règlement sur les modalités de paiement des taxes municipales qui tiendra compte des nouvelles exigences de la loi. Un autre avis de motion a été donné en prévision de l'adoption du règlement, à la séance spéciale d'adoption des budgets 2010 le 14 décembre, relatif à l'appropriation des sommes qui seront requises et à l'imposition des taxes et compensation pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice 2010.

De plus, le conseil a résolu d'ouvrir un nouveau compte de banque spécifique au fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques relatif aux carrières et sablières.

Puis, tel que prévu par la Loi sur les élections et les référendums au Québec, un formulaire de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil a été dûment complété et déposé par les conseillers Claude Labonté et Patrice Charrette.

Par ailleurs, en cette période de fin d'année, il a été déposé au conseil par la directrice générale le rapport comparatif des revenus et dépenses 2009 versus 2008 pour la période du 1er janvier au 31 octobre ainsi que l'état comparatif des prévisions budgétaires adoptées versus les prévisions réelles anticipées.

Le conseil a aussi adopté la liste des comtes à recevoir, la liste des comptes pour mauvaises créances et la liste des comptes pour fins de collection.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- dérogation de 5 mètres pour la reconstruction d'une galerie, dans la bande de protection riveraine, de 3,66 mètres de profondeur par 8,54 mètres de longueur et l'aménagement d'un nouvel escalier menant à la galerie comprenant un pallier de 1,2 mètre par 1,83 mètre situé au 1402, chemin des Pinsons (Matricule 1128-28-8546)
- dérogation de 10 mètres pour la largeur du terrain et de 852,8 m^2 pour la superficie du terrain pour permettre que l'entrée véhiculaire du terrain voisin ne soit plus située sur son terrain situé au 1600, chemin de la Presqu'île (Matricule 9815-55-2323);

Par la suite, le conseil a accepté le plan du projet de lotissement majeur pour les parties de lot 21A du rang B du canton Joly (Matricule 1025-08-9020).

Puis il a été résolu d'accepter l'aménagement d'une enseigne sur le nouveau chemin créé adjacent à la route 117 relative à une demande de l'Association du lac Lacoste afin de faire connaître son code d'éthique.

En outre, une résolution a été adoptée pour mandater le service de l'urbanisme afin de mettre en place la campagne de renaturalisation des rives par le biais de l'obtention du financement de la fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Il a aussi été résolu, suite à une demande de Poste Canada relative au déplacement de certaines boîtes aux lettres rurales, d'accepter l'installation de certaines boîtes postales et/ou d'en préciser les modalités d'installation.

Au niveau de la réglementation d'urbanisme, plusieurs règlements sont en processus de révision. À cet égard, plusieurs nouveaux projets de règlements ont été adoptés aux fins de consultation à l'assemblée publique de consultation qui sera tenue le 8 décembre prochain à 19 h. En voici la liste :

- Projet de règlement numéro 2009-178 relatif aux dérogations mineures;
- Projet de règlement numéro 2009-179 qui modifie le règlement numéro 109 relatif au comité consultatif d'urbanisme;
- Projet de règlement numéro 2009-182 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 visant à modifier le coût des permis et certificats d'autorisation et intégrer les contribution aux fins de parcs ;
- Projet de règlement numéro 2009-183 relatif à l'amendement du règlement de zonage numéro 2002-56 visant à modifier certaines dispositions;
- Projet de règlement numéro 2009-184 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-57 visant à modifier une disposition sur les chemins privés existants;
- Projet de règlement numéro 2009-185 relatif à l'amendement du règlement de construction numéro 2002-58 afin de modifier diverses dispositions

Projet de règlement numéro 2009-186 relatif à la contribution pour fin de parcs, terrains de jeux ou d'espaces naturels

En outre deux avis de motion ont été donnés relatifs à l'adoption prochaine de deux règlements, à savoir :

- Avis de motion pour l'adoption du règlement 2009-180 relatif aux chiens et aux chats
- Avis de motion pour l'adoption du règlement 2009-181 relatif aux nuisances;

Loisirs, tourisme et famille

Au niveau des loisirs, le conseil a résolu d'accorder une aide financière supplémentaire au comité de la gare pour couvrir les coûts d'opération des activités d'accueil à la gare durant la saison estivale 2009.

Par ailleurs, afin d'aider au redémarrage du Comité des loisirs, le conseil décidé de remettre au dit comité les 1 000 $ prévus au budget pour l'organisation du dépouillement de l'arbre de Noël ainsi qu'une aide financière de 2 000 $ notamment pour l'organisation des premières activités hivernales telles le hockey.

En outre, et déjà en prévision de l'édition 2010 du Symposium le Campagn'art, le conseil autorise le comité organisateur à tenir sa 3^{e} édition les 6, 7 et 8 août 2010 au parc des Cheminots en utilisant des chapiteaux individuels et de permettre le stationnement de véhicules motorisés qui assureront la sécurité des lieux tout au long de l'événement.

Concernant la gestion de la piscine municipale, le conseil a résolu de renouveler le mandat du Groupe Sodem pour l'année 2010 aux mêmes conditions que celles prévues au contrat échu au 31 décembre 2009.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2009.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Christiane Cholette

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 14 décembre prochain à 20h suivi de l'assemblée spéciale budget

Grippe A (H1N1) : la Municipalité est prête

Nous sommes tous confrontés, ces jours-ci à la grippe A (H1N1). Qu'il s'agisse de notre propre santé qui en est altérée, de celles de nos proches ou de celle des gens qui nous dispensent divers services, la grippe risque de nous affecter tous à divers degrés. Nous devons, chacun individuellement et collectivement nous préparer pour en minimiser les impacts qu'elle pourrait avoir sur nous.

Le conseil a adopté un plan de mesures d'urgence en cas de pandémie de grippe A (H1N1). En fonction des informations obtenues des autorités médicales et de l'organisation de la sécurité civile, les actions de la Municipalité doivent viser trois objectifs :

- Assurer la protection de la santé du personnel;
- Maintenir les services aux citoyens;
- Minimiser les impacts sur l'organisation.

Il est donc notamment prévu au plan des mesures d'urgence les moyens déjà mis en place ou prévus, par la Municipalité, pour s'assurer de la dispensation des services essentiels à la population, à savoir :

Travaux publics

- Déneigement des rues et des chemins;
- Traitement des eaux usées;
- Approvisionnement et traitement de l'eau potable;
- Mesures d'urgence.

Service incendie

- Extinction de feux;
- Sauvetage divers.

La population peut donc être rassurée quant à ces services essentiels. Pour les autres services moins essentiels, certains pourraient fonctionner au ralenti si la situation de pandémie s'aggravait. Votre collaboration et compréhension seraient alors requises pour y faire face, sachant que l'ensemble du personnel souhaite toujours vous offrir le meilleur service possible.

Christiane Cholette, coordonnatrice des mesures d'urgence 819-686-3371, poste 5004

****

Recherche d'opérateurs et de chauffeurs sur appel

La Municipalité souhaite s'assurer de la collaboration du plus grand nombre possible d'opérateurs et de chauffeurs pour assurer le déneigement des rues et chemins en cas d'absence d'une partie du personnel régulier si une pandémie de grippe survenait. Vous êtes invités à transmettre vos coordonnées au directeur des travaux publics, Marc Éthier, au poste 5010.

DEMANDES DE DEROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE DÉCEMBRE

Pour le conseil municipal qui se tiendra le lundi 14 décembre, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- une dérogation de 8,5 mètres sur la profondeur moyenne du terrain et de 1168,4 mètres carrés sur la superficie de terrain, localisée au lot 270-P, dans le cadastre du village situé sur le chemin du Lac-Joly;
- une dérogation de 5,74 mètres sur la largeur du terrain et de 1168,3 mètres carrés sur la superficie de terrain, localisée au lot 270-P, dans le cadastre du village situé sur le chemin du Lac-Joly;
- une dérogation mineure de 2,81 mètres pour l'agrandissement du bâtiment principal dans la bande protection riveraine, localisé au lot 25F-1, rang H, dans le canton de Joly situé au 273, chemin Baudart.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

Transport collectif intermunicipal des Laurentides

Saviez-vous que le service de Transport collectif intermunicipal des Laurentides offre une nouvelle liaison entre Rivière-Rouge et Mont-Tremblant et qu'elle dessert les municipalités de Labelle et La Conception?

Ce service est offert aux usagers deux fois par jour du lundi au vendredi, le matin et le soir au coût de 5$ ou moins. Pour plus de renseignements et connaître tous les circuits offerts, contactez le TCIL au 1-800-717-9737 ou consultez le site www.tcil.qc.ca.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le **mardi 8 décembre à 19h** à la salle Valiquette se tiendra une assemblée publique de consultation relative à la modification de règlements et l'adoption de deux nouveaux règlements. Voici les règlements touchés :

- Règlement 2009-178 relatif aux dérogations mineures;
- Modification du règlement 2009-179 relatif au comité consultatif d'urbanisme;
- Règlement 2009-182 modifiant le règlement 2002-54 sur l'application des règlements d'urbanisme;
- Règlement 2009-183 modifiant le règlement 2002-56 relatif au zonage;
- Règlement 2009-184 modifiant le règlement 2002-57 relatif au lotissement;
- Règlement 2002-58 modifiant le règlement 2002-58 relatif à la construction;
- Règlement 2009-186 relatif à la contribution pour fins de parcs, terrains de jeux ou d'espaces naturels.

Le projet du règlement numéro 2009-183 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre relativement à ces modifications.

Les projets de règlement peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, situé au 1, rue du Pont, à Labelle aux jours et heures d'affaires du bureau.

OPÉRATION NEZ-ROUGE MONT-TREMBLANT

Pour un raccompagnement, composez le **(819) 717-1411,** entre 21 h et 3 h. Une équipe de 3 bénévoles Nez-Rouge ira vous rejoindre afin de vous raccompagner gratuitement à l'endroit de votre choix, et ce, à bord de votre propre véhicule.

Liste des municipalités desservies par Opération Nez-Rouge Mont-Tremblant :

Arundel, Brébeuf, Huberdeau, Labelle, La Conception, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, Saint-Faustin-Lac- Carré et Saint-Rémi-d'Amherst.

Avis de recherche

Opération Nez-Rouge est à la recherche de volontaire pour tenir le rôle de la mascotte et accompagner les équipes. Vous êtes intéressés? **(819) 717-1411**

Dates d'opération (en noir):

DÉCEMBRE 2009						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE *Info municipale*

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
15 janvier 2010

Date de parution
4 février 2010

HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS SERVICES

Hôtel de ville et bibliothèque municipale:

Veuillez noter que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque Lancia-Monette seront fermés du 23 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclusivement. Nous serons de retour le lundi 4 janvier 2010 avec l'horaire normal des heures de bureau.

Piscine municipale:

L'horairedu temps des fêtes de la piscine municipale sera disponible sur le site internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca ou à la piscine vers la mi-décembre.

La session d'hiver débutera le 11 janvier prochain et l'horaire des inscriptions sera également disponible sur le site internet de la Municipalité à la mi-décembre.

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME
(819) 681-3371
JANICK NANTEL, POSTE 5009

Dépouillement d'arbre de Noël
Erratum

Dans l'Info Municipale du mois de novembre vous pouviez lire :

Date : Samedi le 19 décembre de 11 h à 17 h (vous êtes les bienvenues à l'heure qui vous convient!)

Veuillez noter que le dépouillement se déroulera de la façon suivante :

Date : Samedi le 19 décembre de 13 h à 16 h
Lieu : Gymnase du centre communautaire de Labelle
Âge : Être âgé entre 0 et 10 ans au 19 décembre, maximum
Coût : Gratuit
Collations : Surprise

Activités gratuites prévues lors du dépouillement

Maquillage pour enfant :	De 13 h à 16 h
Chasse aux trésors	De 13 h à 15 h
Prix de participation :	Remis à compter de 15 h 30
Fabrication de carte de Noël :	De 13 h à 15 h
Fabrication de bas de Noël :	De 13 h à 15 h

Rappel Guignolée!!

N'oubliez pas de gratter vos fonds de tiroir et de préparer votre tirelire pour le passage des Chevaliers de Colomb dans vos maisons ce samedi 5 décembre entre 13 h et 17 h.

Tous les fonds amassés serviront à l'organisation du dépouillement d'arbre de Noël des enfants.

Soyez généreux!!

****

Horaire du rond de glace et de la patinoire

Du lundi au vendredi	15 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche	**12 h à 22 h**
Jours fériés, journées pédagogiques et semaine de relâche	12 h à 22 h
25 décembre et 1er janvier	**10 h à 16 h**

Heures de glaces réservées / patinoire

Hockey 6 à 10 ans	Tous les jeudis	18 h 30 à 19 h 30
Hockey 11 à 15 ans	Tous les vendredis	19 h à 20 h
Adultes 16 ans et + Ligue amicale	Tous les mardis	19 h 30 à 21 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
(819) 681-3371
STEPHEN POTTS, POSTE 5023
URGENCE 9.1.1

LE PARE-FEU DU CHEF

Une pile de cadeaux pour Noël!

C'est bientôt Noël. Grand-maman Lise a acheté pratiquement tous les cadeaux inscrits sur sa liste. Tous les membres de la famille seront contents! Même Rubis, la chienne de la famille, aura son présent. Mais regardons de plus près ses achats.

Grand-maman a acheté plusieurs cadeaux pour ses petits-enfants, Élise et Louis. Parmi ces cadeaux, certains jouets fonctionnent avec des piles. Afin d'éviter que quelqu'un ait la malencontreuse idée de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner un des jouets, grand-maman en a achetées et les a jointes aux cadeaux. Ainsi, pas de danger qu'on oublie de remettre la fameuse pile dans l'avertisseur. Elle n'aura pas été retirée!

Par ailleurs, cet automne, elle a constaté que le cordon d'alimentation de la perceuse électrique de grand-papa Yves était usé. C'est dangereux! Grand-papa peut mettre le feu en utilisant un appareil dont le cordon est abîmé. Lorsque l'enveloppe du cordon d'alimentation sèche et craque, un arc électrique risque de se former. Alors, comme c'est un vieil outil, grand-maman Lise lui a donc acheté une nouvelle perceuse.

Elle offre à sa fille Léa un magnifique chandelier. Elle l'a bien choisi : il est fait d'un matériau résistant au feu et sa base est stable. Plusieurs incendies sont causés par des chandelles que les gens ont oublié de surveiller. La chandelle se consume totalement et le porte-chandelle brûle ou éclate selon qu'il est fait de bois ou de verre non résistant à la chaleur. En naviguant sur Internet, grand-maman a appris qu'on doit éteindre la chandelle dès qu'elle se trouve à 5 cm (2 po) du chandelier et qu'il faut exercer une surveillance constante, surtout s'il y a des enfants ou des animaux domestiques à la maison. Grand-maman Lise a donc imprimé ces précieux conseils de sécurité et les a mis dans la boîte, avec le cadeau.

À son gendre Michel, elle a pensé offrir un poêle à fondue. Saviez-vous que la mauvaise manipulation des poêles à fondue est la première cause d'accident chez les grands brûlés au Québec? Sans compter les risques d'incendie. Bien des gens versent du combustible dans le brûleur alors qu'il est encore chaud. Quel danger! La chaleur peut faire s'enflammer l'alcool qui reste dans le brûleur, et les vêtements de la personne qui le tient peuvent prendre feu. Il est préférable d'avoir sous la main un deuxième brûleur. Comme grand-maman Lise le sait, elle a donc pensé en ajouter un.

Voilà! C'est pas mal. Noël sera sous le signe de la prudence, d'autant plus que grand-maman a remplacé par un neuf le cordon de rallonge usé utilisé pour brancher le sapin de Noël. Elle a aussi demandé à grand-papa Yves d'acheter un cordon de rallonge à usage extérieur afin de brancher les décorations qui sont installées dehors. De plus, cette année, elle a fait du bricolage. Elle a peint et décoré aux couleurs du salon un vieux bidon métallique surélevé. Grand-papa pourra y déposer les cendres du foyer. Ce sera pratique, esthétique et sécuritaire.

Bon, elle doit retourner faire des courses. Il lui reste encore deux ou trois petites choses à acheter pour faire des heureux. Et vous? Passerez-vous un Noël sécuritaire? Si vous voulez des pompiers au réveillon, vaut mieux les y avoir invités. N'est-ce pas?

Joyeux temps des Fêtes!

Stephen Potts, directeur

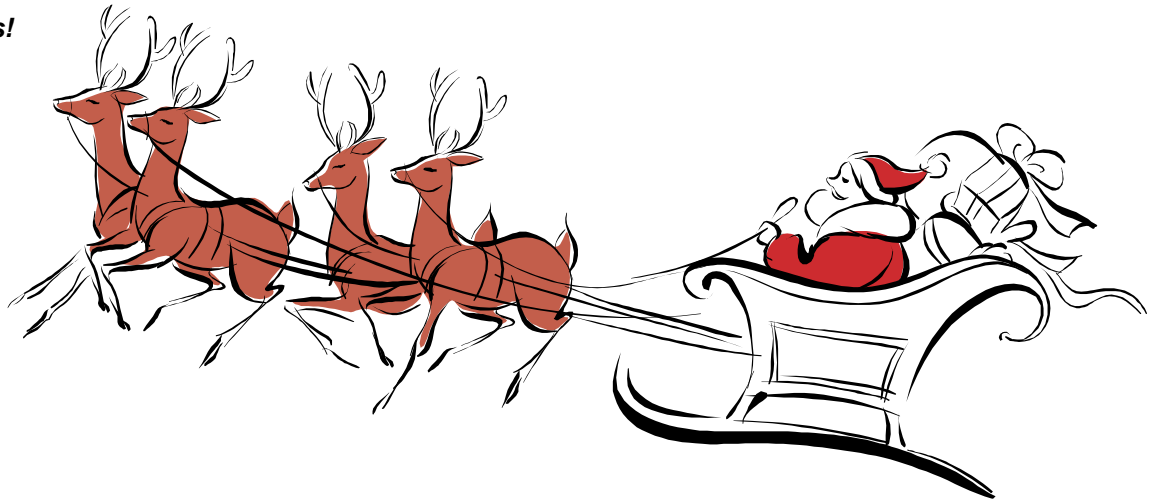

Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, POSTE 5021

Club des aventuriers du livre (pour les 6 à 12 ans)
Le club de lecture se poursuit jusqu'au 19 décembre !
Plusieurs prix seront tirés au hasard !

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :
Mardi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Mercredi : 12h30 à 16h30
Jeudi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Vendredi : 10 à 12h et 12h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel :
biblio@municipalite.labelle.qc.ca
Vous pouvez également consulter notre page web :
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

DÉNEIGEMENT

Le service des travaux publics vous remercie à l'avance de penser à mettre en pratique les bonnes habitudes, prisent à chaque hiver, pour obtenir un déneigement efficace, moins coûteux tout en améliorant la sécurité des citoyens.

Le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant la période du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1er avril inclusivement de chaque année, entre minuit et 7 h du matin . Cette interdiction relève du **règlement municipal 2000-30, article 24** et tout contrevenant commet une infraction passible d'une amende **minimale** de 30 $.

Veuillez noter qu'il est strictement interdit de se départir de la neige contenue dans vos entrées privées en l'entassant sur les trottoirs ou en la déplaçant dans la rue sur les bancs de neige opposés à votre domicile tel que mentionné dans le **règlement municipal 2000-32 article 21** et vous pourriez être passible à une amende **minimale** de 100 $. Évitez de mettre les poubelles sur les trottoirs ou dans la rue et maintenez l'accessibilité aux bornes-fontaines.

Le respect de ce règlement nous aidera à mieux accomplir notre travail et le service des travaux publics tient à vous assurer de sa collaboration pour minimiser les inconvénients occasionnés par le déneigement.

Merci à l'avance pour votre collaboration habituelle.

Marc Ethier, directeur des travaux publics

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

MERCI GINETTE!

Tout le personnel de l'école Le Tremplin de Labelle tient à exprimer sa reconnaissance à Madame Ginette Brousseau pour ses bons et loyaux services comme surveillante du midi.

Nous avons beaucoup de chance d'avoir une personne aussi généreuse que vous au service des élèves de notre école. Merci pour toutes vos petites ou grandes attentions qui ont facilité la vie des enfants et l'ont agrémentée au cours de ces 31 années!

Sincères remerciements !

Tous les élèves, le personnel et les parents de l'école Le Tremplin

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Les paniers de Noël seront distribués à partir du 22 décembre 2009 pour les personnes inscrites.

Pour les gens qui ne peuvent pas se déplacer, les paniers seront livrés dans l'avant-midi du 22 décembre 2009. Les autres personnes pourront venir chercher les paniers à partir de 12h30 le 22 décembre 2009.

Cercle de Fermières Labelle

Pour créer de la beauté, il faut apprendre, vouloir être utile, donner de sa personne, actualiser son savoir. Par l'effort de tes deux mains, tes connaissances, ton expérience et ta créativité, l'héritage sera encore transformé.

Afin de favoriser la participation active de nos membres et amies, nous avons instauré des ateliers:
Le 2e mercredi du mois de 19h à 21h
Les 3e et 4e mercredi du mois de 13h à 16h

Prochaine assemblée: "Spéciale Noël": Restaurant La Belle Époque
mercredi le 9 décembre à 11h **ATTENTION!** Pour participer, apporter un petit cadeau de Noël à 1$ pas plus!

Programme du mois: Art textile: une pièce de broderie Hardanger (norvégienne)
Art culinaire: tourtière, recette au choix

Ne pas oublier vos trésors du mois!!!
Vendredi le 11 décembre à 13h45, Centre d'accueil de Labelle, notre "Petite chorale" va chanter. NOËL… NOËL…. NOËL…. NOËL…. BIENVENUE…….

Pour information, Nicole 819-686-1412

MEILLEURS VOEUX!!!!

Club de l'âge d'or

27 janvier 2010 :
Les pertes de mémoire: normal ou pas?

Suivi d'un atelier
Marianne Lorrain, ergothérapeute

Diverses activités les mardis et jeudis après-midis

NOURRI-SOURCE- HALTE ALLAITEMENT

Une halte allaitement vise à encourager toutes les mères qui allaitent. Ce sont des moments privilégiés qui permettent de faire un brin de jasette avec d'autres personnes qui vivent des réalités semblables, d'échanger sur nos nuits courtes et de sortir de notre nid.

Ces rencontres sont l'occasion pour les femmes enceintes qui désirent allaiter, de démystifier ce qu'est l'allaitement et voir concrètement des mamans et leur bébé à l'œuvre. Pour celles qui allaitent, c'est l'endroit idéal pour trouver réponses à vos questions.

Sur place, une infirmière du CLSC peut peser vos bébés. Une marraine d'allaitement de Nourri-source est toujours présente.

Bienvenue aux mères enceintes, aux nouvelles mamans, aux pères, aux grands-parents et à toute personne intéressée par l'allaitement.

	L'alimentation de la mère & du bébé	**Le développement de l'enfant & jouer sans jouets**
Prochaines activités :		
Date :	Le mardi 8 décembre 2009	Le mardi 12 janvier 2010
Heure :	9 h 30 à 11 h 30	9 h 30 à 11 h 30
Lieu :	CLSC de Labelle	CLSC de Labelle
Infos :	Rebecca L'Espérance 819-686-1061	

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle

CORPS DE CADETS 2000

Le 8 novembre dernier, à Arundel, par une belle journée ensoleillée, le corps de cadets 2000 Labelle Hautes-Laurentides participait à la parade de l'armistice en compagnie de divers dignitaires. Lors de cette cérémonie, tous ont eu l'occasion de se rappeler l'engagement de nos concitoyens tombés au combat.

Le vendredi, 13 novembre, lors de la soirée d'entraînement, certains cadets se sont vus être nommés Capitaine ou même Lieutenant d'un soir. Ils ont eu l'occasion de suivre et remplacer l'officier dans ses fonctions. Le capitaine d'un soir: Jérémie Maillé, les lieutenants d'un soir Alexandre Belhumeur et Michael Larocque Bruyère.

Par la même occasion, 4 cadets ont été récompensés pour le travail et l'effort qu'ils ont su démontrer depuis le début de l'année. Pour l'étoile verte: Maxime Boisvert, étoile rouge: Dave Belhumeur, étoile argent: Yannick Boisvert, étoile or: Alexandre Belhumeur et le senior Marc-Antoine Laramée Félicitations Messieurs.

CGAL

Comité des gens d'affaires de Labelle

Le mot du président

Le 19 octobre dernier, une trentaine de membres du ***CGAL*** ont eu l'occasion de déguster divers vins et fromages d'ici et d'ailleurs, tout en faisant la connaissance des autres membres et échangeant sur leurs entreprises ou commerces respectifs. Après cette dégustation fort appréciée de tous, les membres ont assisté à la 5e assemblée générale annuelle du ***CGAL***. Je profite de l'occasion pour vous présenter les nouveaux administrateurs du CA élus pour un mandat d'une année.

Président:	Réjean Éthier *(Lave-auto de Labelle)*
Vice-présidente:	Jacinthe Godmer *(Caisse Populaire Desjardins Labelle-Nominingue)*
Secrétaire-trésorière:	Josée Legault *(Casse-croûte Odélix)*
Administrateure:	Chantal Chartrand *(Bell Aliant)*
Administrateure:	Danielle Corriveau *(DC Home Design)*
Administrateure:	Jocelyne Dumont *(Tonte & Toilettage Jocelyne Dumont Styliste)*
Administrateur:	Gilbert Douglas *(Marché Bonichoix de Labelle)*

Je réalise le travail colossal accompli par les membres du CA qui nous ont précédés et les remercie tous d'avoir contribué aux belles réalisations qui font de Labelle une magnifique région à découvrir et à vivre. En tant que commerçant établi à Labelle depuis 2 ans, je constate que plusieurs membres du CA ont démarré leur entreprise depuis peu avec enthousiasme et optimisme, afin d'offrir de nouveaux services qui seront appréciés par la population et par les nouveaux arrivants et retraités qui songent à venir s'établir à Labelle. Au cours des prochains mois, le CA s'attaquera aux dossiers prioritaires suivants : la production d'une nouvelle carte touristique en collaboration avec la Municipalité et d'un dépliant sur les services offerts aux membres; et l'organisation d'activités de « réseautage » et promotionnelles. En conclusion, je vais faire de mon mieux, avec l'aide de mes collègues du CA, pour accroître davantage la visibilité de nos membres et, par ricochet, celle des citoyens de Labelle.

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Le ***CGAL*** est heureux d'accueillir Denis Labelle, propriétaire de **Entreprise Denis Labelle** distributeur d'abris Tempo et d'entreposage, situé sur la 117 à l'entrée nord de Labelle. Félicitations à Michel Labelle, ingénieur-conseil chez **Genivar**, qui est le nouveau président de la Caisse Desjardins de Labelle-Nominingue. **Entreprise JOFI** est maintenant distributeur des équipements de déneigement ARTIC, fabriqué au Canada avec garantie de 7 ans. Félicitations à l'équipe de **Meubles Yvan Piché** qui, lors de la Soirée Gala Reconnaissance 2009 présentée le 19 septembre par Cantrex, le plus grand regroupement de marchands indépendants à travers le Canada, s'est méritée le trophée du « Marchands Affiliés de l'année ». Enfin, lors du 9e Gala Excellence en affaires tenu le 24 octobre par la Chambre de commerce de Tremblant, 2 membres du ***CGAL*** ont été honorés : la **SÉPAQ** est le lauréat dans la catégorie « Industrie touristique (moyenne entreprise) »; et **Alpha-Oméga Marketing**, lauréat dans la catégorie « Service à la clientèle (petite entreprise) ».

ANNIVERSAIRES DE NOS ENTREPRISES MEMBRES

Services financiers Marc Rousseau et Pierre Dumontier sont en opération depuis 35 ans. **Genivar**, **Excavation Yves Brassard** et **Expédition Wolf** comptent 25 ans de service. **Graphisme & Lettrage Point-à-la-ligne** a été créé il y 10 ans. **Aux Délices du Gourmet Traiteur** et **Savonnerie Sensoriel** célèbrent cette année leur 5e anniversaire.

COMITÉ DES LOISIRS

En date du 28 octobre dernier, le comité des loisirs de Labelle a repris ses activités avec comme nouveaux membres du conseil d'administration : messieurs Sébastien Bergeron et Jean-Marc Charette et mesdames Sylvie Bélisle, Karine Charette, Isabelle Brochu, Louise Gaudreau, Rachelle Laurin, Josée Papineau et Janick Nantel. À noter que la conseillère madame Nadia Masse siège également sur le comité à titre de représentante de la Municipalité de Labelle.

Le comité aura pour mission de mettre en place des activités sportives, artistiques, sociales et culturelles pour les petits et les grands.

Plusieurs activités sont à venir pour l'hiver 2009 – 2010 :

Activités à venir en janvier

Peinture sur bois ou sur tissu pour adulte débutant
1 semaine sur 2
18 h 30 à 21 h 30
Journée à déterminer
Pour inscription : Louise Gaudreau au 819-686-2173

Journée spéciale peinture sur bois pour enfant
9 h à 12 h
Journée à déterminer à la mi-janvier
Pour inscription : Louise Gaudreau au 819-686-2173
Nadia Masse au 819-686-9516

Journée en raquette familiale

Journée glissade familiale

Volley-ball
Les lundis à compter de janvier
Pour inscription : Nadia Masse au 819-686-9516

Et plus encore…
Surveillez les journaux locaux ainsi que vos publi-sacs et l'Info Municipale pour plus d'information.

Inscription pour le Hockey

Les soirées de hockey sont organisées et dirigées par le comité des loisirs.

6 à 10 ans
Les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30
Côut : 10 $
Parent bénévole : Jean-Marc Charrette

11 à 15 ans
Les vendredis de 19 h à 20 h
Coût : 10 $
Parent bénévole : Rodrigue Brousseau

Adulte 16 ans et +
Date : à venir
Coût : 20 $
Responsable : à venir

Inscription par téléphone au service des loisirs au 819-681-3371 poste 5009
Les frais exigés sont payables au comité des loisirs le premier soir de la saison et serviront pour leurs prochaines activités.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
12	**5**	**13 h à 17 h**	Guignolée 2009	Municipalité de Labelle et les Chevaliers de Colomb	
12	**08**	**19h**	Assemblée publique de consultation	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
12	**09**	**11 h**	Assemblée spéciale Noël	Cercle de Fermières	Restaurant La Belle Époque
12	**11**	**13 h 45**	Petite chorale	Cercle de Fermières	Centre d'accueil de Labelle
12	**14**	**20 h**	Assemblée ordinaire du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
12	**14**		Assemblée spéciale budget 2010	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
12	**19**	**13 h à 16 h**	Dépouillement arbre de Noël	Municipalité de Labelle	Gymnase centre communautaire de Labelle
12	**22**	**12h30**	Paniers de Noël—distribution	Comptoir d'Entraide	Comptoir d'Entraide
01	**15**		Date de tombée	Info municipale - Municipalité de Labelle	
01	**18**	**20 h**	Assemblée ordinaire du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
01	**27**		Pertes de mémoire : normal ou pas?	Club de l'âge d'or	Salle de l'Âge d'or
02	**04**		Publication	Info municipale - Municipalité de Labelle	

Sur la photo (de gauche à droite):
Marc Ethier, Danielle Lacasse, Christiane Cholette, Bernadette Ouellette, Charle Eli Barette, Crusty le bonhomme de neige, Janick Nantel, Nathalie Charette, Geneviève Gaudreau, Nathalie Robson, Ginette Cormier, Stephen Potts et Marc Blaquière

Sur la photo (de gauche à droite):
Daniel Bédard, Daniel Thibault, Sylvain Duval, Marc Ethier, François Charette, Dany Bédard, Gabriel Robillard, Richard Laporte
Est absent de la photo: Pierre Blais

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une merveilleuse année 2010 remplie de bonheur!